TI

QUELQUES CONSIDERATIONS

SUR LES

TEMPS ACTUELS

> La vie des héros a enrichi l'histoire, et l'histoire a embelli les actions des héros.
>
> LaBruyère.

QUEBEC
TYPOGRAPHIE DE C. DARVEAU

1882

LI

M
grav
sonn
ginat

Le
de m

QUELQUES CONSIDERATIONS

SUR

LES TEMPS ACTUELS

—

Me voilà arrivé à cet âge de la vie où la gravité de caractère et la faculté du raisonnement tempèrent la vivacité de l'imagination et l'impétuosité de la jeunesse.

Le soin de m'instruire a toujours été une de mes occupations favorites, et non content

de puiser des connaissances dans les livres, je me suis non moins appliqué à l'étude des hommes et des événements.

Je vais donc exprimer quelques idées sur des questions du jour, le journalisme et la politique de notre pays, lesquelles idées, j'ose le croire sans trop me flatter, me paraissent aussi justes que la plupart de celles émises par tant d'autres.

§

DU JOURNALISME CANADIEN ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

La mission du journalisme dans notre province semble être mal comprise ou méconnue par un bon nombre d'écrivains. Celui qui se pose devant le public, qui entreprend de diriger l'opinion du peuple, assume cependant une grave responsabilité. Il peut rendre de grands services à ses compatriotes en les éclairant sur leurs véritables intérêts, comme aussi leur causer

des maux incalculables, s'il ne possède pas lui-même les connaissances et la rectitude d'esprit indispensables à tout homme qui veut édifier, au moyen de la pensée et de l'opinion publique, quelque chose de durable et digne d'admiration.

Créer un courant quelconque dans l'opinion publique et s'en faire son porte-voix, ne requièrent pas un grand effort d'intelligence ; mais celui qui comprend sa mission et a à cœur les véritables intérêts du peuple, envisage les choses à un point de vue plus élevé.

Si nous voyons tant d'indignes combattants envahir l'arène du journalisme où ne devraient pénétrer que les âmes d'élite, que des athlètes sincères et qualifiés, cela est dû au mépris de cette morale publique, ou à l'absence de cette conviction de responsabilité vis-à-vis la société.

***

Chaque année surgit de nos hautes écoles une pléiade de jeunes gens en quête d'états et de positions qui deviennent de plus en plus rares. Plusieurs d'entre eux, après avoir essayé un peu de tout, se jettent, en désespoir de cause, dans le journalisme qu'ils considèrent comme une planche de salut ou un marche-pied pour parvenir.

Si, au moins, après être sortis du collége, ils avaient agrandi le cercle de leurs connaissances par de nouvelles et fortes études ; s'ils avaient complété l'ébauche du cours collégial, bien élaborée si vous voulez, mais insuffisante et propre qu'à certains états, ce ne serait qu'un demi-mal d'avoir embrassé une carrière par déjà trop encombrée. Mais le plus souvent, ayant quitté les classes sous l'impression que *leurs études sont finies*, ils

n'ont rien fait de plus depuis. Ajoutez à cela la nécessité, l'amour du gain et la passion d'arriver vite, et l'on ne sera pas surpris des abus et des faiblesses qu'on a maintes fois reprochés au journaliste canadien ; l'on n'aura pas lieu d'être étonné dis-je, si, le plus souvent, l'art est négligé, si on substitue l'illusion à la substance et le faux à la réalité.

***

Sans doute il y a parmi nous des écrivains dont le savoir et la connaissance de l'art sont à la hauteur de la conscience, des écrivains de mérite, qui honorent la presse et en soutiennent la dignité. Certes, nous serions bien à plaindre s'il en était autrement, et mieux vaudrait renoncer tout de suite à l'espoir de jamais devenir un grand peuple.

Dieu merci, nous commençons à avoir des journaux bien rédigés, et nous ne sommes plus dans l'obligation de recourir aux publications anglaises pour nous instruire et nous renseigner. On a tant parlé de nos vertus et de nos défauts depuis ces dernières années, on a si souvent signalé les écarts et le manque de tact de notre presse, qu'il y a eu forcément amélioration et progrès quelque part.

***

Notre belle langue française est montée dans l'estime publique. Chacun semble tenir à honneur de la parler et de la parler bien.

Les humbles parmi nous qui croyaient ne devoir jamais se servir, vis-à-vis des Anglais, d'autre langue que la leur, se font de

plus en plus rares ; ils s'aperçoivent qu'il y a autant de *chic* à parler français qu'anglais.

Notre prononciation est plus châtiée ; les anglicismes et les barbarismes disparaissent les uns après les autres.

Elle fait entendre ses accents dans les plus hautes sphères officielles d'où l'usage semblait l'avoir bannie, et nos intelligents compatriotes d'origine britannique l'admirent et l'apprennent.

Jusqu'aux citoyens de la grande république qui se piquent de parler le français, et l'adoptent comme langue officielle lorsqu'il y a chez eux congrès international ! [1] Tous les documents concernant l'adminis-

1. Lors du congrès sanitaire international, tenu à Washington, l'été dernier, la langue française fut reconnue comme langue officielle, et l'on fit venir un sténographe français de Montréal.

tration se publient en langue française et anglaise dans tous les centres contenant un élément français. Les autorités ne sont pourtant pas obligées à cette prévenance, mais le respect pour la langue française est instinctif, voyez-vous.

Sans doute que la reconnaissance et le bon souvenir que les libres citoyens des Etats-Unis gardent envers la France pour son dévouement chevaleresque à l'heure du danger, y est pour quelque chose. C'est juste : la reconnaissance honore les peuples comme les individus. Sans la France, les Etats-Unis de l'Amérique auraient été pendant longtemps encore sous la tutelle de l'Angleterre.

En Russie, l'enseignement et l'usage de la langue française sont tellement répandus, que c'est faire injure à quiconque prétend à une certaine éducation, de lui reprocher

de ne pas savoir parler cette langue ; et en Angleterre, il y a à peine quelques mois, la connaissance approfondie du français était rendue obligatoire à tous les officiers et à tout aspirant aux grades de l'armée.

Lors de l'exposition universelle de 1878, le Prince de Galles, à un banquet donné par les exposants anglais, prononçait entre autres les paroles suivantes : " Tous les " Anglais bien élevés lisent le français, " même lorsqu'ils ne le parlent pas. "

Enfin, " on peut dire que si la langue la-" tine, imposée par l'invasion et la force, " a été l'idiome de la religion qui succédait " à l'ancien monde, la langue française, pro-" pagée par la politique et les lettres, est et " doit demeurer l'idiome principal de la civi-" lisation qui réunit le monde moderne. " [1]

1 M. Villemain, Dictionnaire de l'Académie, 6e édition, 1835.

C'est donc à bon droit que nous devons être fiers de notre langue.

En qualité d'ancienne et unique colonie de la France en Amérique, [2] nous sommes devenus les dépositaires, sur le Nouveau-Continent, de sa foi et de sa langue, qui est aussi, remarquons-le en passant, la langue diplomatique de l'Europe. [3]

2. On peut dire, qu'avant la cession du Canada à l'Angleterre, la Louisiane, les établissements français le long du Mississipi et le Canada, ne formaient qu'une seule et même colonie. La plupart des colons venaient directement de France au Canada, de là se rendaient à la Louisiane en passant par les lacs et en remontant le cours du Mississipi. Elle appartint à l'Espagne pendant 36 ans, de 1764 à 1800, où elle redevint colonie française. En 1802 Napoléon, tout occupé de faire de l'Europe un empire français, céda la Louisiane aux Etats-Unis moyennant une indemnité de 15 millions de piastres.

La Nouvelle-Orléans fut fondée par un Canadien Français, François de Bienville.

3. Au Congrès Géographique de Venise, en septembre dernier, où chaque nation avait des délégués (MM. Faucher de Saint Maurice et Sandford Fleeming représentaient

A nous le soin de conserver ces deux trésors intacts et entiers.

***

Depuis ces dix dernières années surtout nos hommes de lettres et plusieurs journalistes se sont beaucoup occupés de l'avenir de la langue française dans notre pays.

Travailleurs infatigables, ils ont exploré en tous sens le champ déjà exploité par nos aïeux, et ont été affligés à la vue des plantes parasites et étrangères que l'indifférence des uns et la négligence des autres y laissaient croître.

le Canada) la langue française a été la langue officielle ; et à celui de Berlin, pour le règlement des affaires d'Orient, ouvert le 13 juin 1878, sous la présidence du comte de Bismark, et dont les plénipotentiaires représentaient l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Turquie, c'est le français qui, comme d'habitude, a été parlé.

L'alarme fut donnée.

On publia des études importantes sur notre langue : des vocabulaires, des glossaires, où la classe instruite pouvait puiser amplement. D'autres, non moins dignes d'éloges, s'appliquèrent à l'épurer des anglicismes. En un mot, c'était admirable de voir le zèle qu'on mettait à restituer à notre langue sa beauté primitive. Mais enfin, tout cela ne pouvait servir qu'à un nombre comparativement restreint de lecteurs, et la grande révolution intellectuelle passait inaperçue pour la masse.

Ce qu'il faudrait à mon avis, pour raviver du même coup le sentiment de la noblesse de notre langue chez le peuple et la lui faire parler mieux, serait de composer un petit volume exprès pour lui, et qu'on lui distribuerait à des milliers d'exemplaires, gratis une fois pour toutes ; sans cela, il

n'aura jamais connaissance de ces sortes choses et demeurera toujours dans le *statu quo*:

Puisqu'un si grand nombre, parmi la classe instruite, se montrent à peu près indifférents au développement de la littérature canadienne et lisent peu généralement, on ne doit pas s'attendre à ce que la classe ouvrière et industrielle vienne d'elle-même acheter des livres pour s'instruire et apprendre à parler sa langue.

Ce petit volume pourrait être fait sous forme de vocabulaire et contenir, après quelques remarques sur la beauté de notre langue et du soin qu'on devrait apporter à la bien parler, les mots et expressions anglaises qui se glissent dans toutes les branches de l'industrie, du commerce et de la mécanique, et placer en regard leurs équivalents en langue française, les mettant en

garde en même temps contre cette manie de se servir de mots anglais lorsqu'ils parlent français.

Il pourrait aussi contenir une explication sur la manière de prononcer l'*a* et la particule *oi*.

Si on voulait obtenir une plus grande somme de bien, on pourrait aussi insérer dans ce petit volume quelques observations sur la nécessité et les avantages de la lecture fréquente de livres utiles : cela aiderait à en répandre le goût.

Cet ouvrage étant mis entre les mains du peuple, ceux qui savent lire (la presque totalité de notre population apprend à lire et à écrire dans nos écoles élémentaires, seulement, par suite de la routine, plusieurs ne pratiquent plus une fois sortis de l'école et oublient ce qu'ils y ont appris) voyant

ce qu'il y a de défectueux dans leur manière de s'exprimer, et sentant leur amour-propre en jeu, y mettraient certainement de la bonne volonté et se corrigeraient; et les tout à fait illettrés, les entendant, apprendraient, à leur insu, à mieux parler leur langue.

Il n'y a pas d'autre moyen, sèlon moi, de généraliser la pureté de notre langage, outre celui d'apporter le même soin dans l enseignement.

Alors, nos oreilles ne seront plus choquées d'entendre à chaque instant et partout, sur les places publiques, dans nos magasins, dans les tribunaux, etc., etc., des *strike*, des *stand*, des *boom*, des *haul the gangway*, des *let go*, des *fair play*, des *hard up*, des *firemen* avec leurs *hose*, des meubles à *spring*, ou de *mahogany*, des *run*, des *fast dances*, et tant d'autres mots, comme si la langue

française n'était pas assez riche pour exprimer toutes nos pensées. Il vaudrait bien mieux, dans des cas semblables, ne parler exclusivement qu'anglais ; cela éviterait d'ailleurs des aventures ridicules [1].

Qu'un corps public, ou que des particuliers parmi nous, et il y en a un bon nombre

1. Le défunt évêque anglican, le très révérend Mountain, voyageait un jour, en bateau à vapeur. L'équipage était canadien-français. Rendu vis-à-vis les Piliers, il s'adresse à un matelot, et lui demande quel est le nom français de cette construction particulière qu'on aperçoit sur l'Ile.—" Çà, dit le matelot, c'est une *litousse* (light house.)

—" *Litousse*, reprend l'évêque, mais je croyais que le mot français était *phare.* "

—" C'est là ce qui vous trompe, riposta le matelot, *litousse* est le mot français et *phare* le mot anglais.

Dr. Hubert LaRue—*Mélanges*, vol. I.

Un bambin, sortant un jour avec sa mère de chez un de nos marchands, lui demanda s'il y avait des voleurs dans ce magasin-là. Ayant entendu le commis crier *cash*, dès que sa mère eût payé son achat, il avait compris qu'il disait de *cacher* l'argent.

maintenant, qui chiffrent leur fortune à des centaines de mille piastres, en mettent seulement mille (quinze cents seraient encore mieux) à l'accomplissement de cette œuvre nationale, ils élèveront, il peuvent en être certains, un monument à leur gloire qui passera aux générations futures.



Outre le fait que la langue anglaise est en harmonie parfaite avec le génie commercial, on ne peut guère blâmer ceux qui, par suite des circonstances, ont été amenés à désigner des objets appartenant à diverses branches d'industrie, dans une langue étrangère à la nôtre. Les Anglais s'étant emparé de presque tout le haut commerce de notre province, ayant eu jusqu'à ces dernières années, le monopole exclusif de nos chemins de fer, de nos bateaux à vapeur et de l'in-

dustrie, il en est résulté que les Canadiens-Français, mis en contact avec ces derniers, ne connaissant l'expression technique d'une foule d'objets nouveaux pour eux, s'en sont tenus aux termes anglais qu'ils entendaient. Il en aurait été autrement si les patrons et les chefs eussent été originairement des Canadiens-Français. Donc il n'y a de répréhensibles que ceux qui, par indifférence ou par habitude, ne prennent pas la peine de s'exprimer en bon français, lorsqu'ils pourraient le faire.



A part ce défaut qu'on remarque chez certaines classes, et que tendrait à faire disparaître un recueil fait de la manière que je viens de suggérer, nous parlons, sans en excepter le peuple de la campagne, un langage pur et correct.

Ceux qui ont osé dire que la langue française chez nous n'était autre chose qu'un patois, ont fait preuve d'ignorance ou de mauvaise foi.

Nous parlons la langue classique, et c'est celle-là qui est enseignée partout, dans tous nos collèges, écoles normales et autres. Notre manière de prononcer certaines syllabes, et encore pas chez tous, diffère quelque peu, il est vrai, de la prononciation française actuelle ; il se rencontre ça et là quelques mots qui peuvent paraître étranges à une oreille française ; mais il faut se rappeler que bon nombre de nos ancêtres ont été des marins et des militaires licenciés qui se sont établis dans le pays, et ces mots, d'origine bretonne et normande, introduits autrefois dans le langage usuel, ont en partie disparu, et ne sont maintenant que des exceptions ne pouvant

sensiblement altérer la pureté de notre langue. Bien plus, on remarque que tous les Français venant au Canada, non seulement se font comprendre parfaitement, mais ne manquent jamais d'exprimer leur admiration en nous entendant parler un français tout à fait semblable au leur, et qui ne le cède presqu'en rien en élégance.

" Par un phénomène historique des plus " curieux, la langue française se parle en- " core nette et pure sur les bords du Saint- " Laurent comme jadis dans les jardins de " Versailles. " [1]

Notre langue, comparée à la langue française telle que parlée en France, se rapproche bien plus de celle-ci, que l'anglais, tel que parlé par l'Américain, ne se rapproche de celui parlé par les Anglais eux-mêmes.

1 A. Achintre ,Lettres de l'Exposition, 1878.

Cependant, les Etats-Unis ont toujours été en contact et en relations étendues avec leur ancienne mère-patrie. Tous les ans bon nombre d'Anglais se sont établis dans diverses parties de la république, tandis que nous, nous avons été complétement isolés de la France pendant de longues années. Ce n'est qu'aujourd'hui que cette vieille mère, pour qui nous avions conservé, malgré tout, le meilleur des souvenirs, veut se faire pardonner un siècle d'oubli.

Le souvenir de cette plage de ses fils d'autrefois, qui ont conservé l'image fidèle d'un glorieux passé, est pour elle comme une seconde jeunesse pleine de fraîcheur et de vie. Elle retrouve chez nous tout ce qui la fit grande et belle ; toute une famille, qui sienne un jour, a grandi à l'ombre de cette enviable et paisible liberté que lui a accordée son ancienne rivale ; et la France,

toujours bonne, quoique légère parfois, veut réparer un passé qui n'est pas sans reproches, et nous gratifier de quelques-unes de ces largesses dont elle a le secret, et qu'elle a prodiguées à tant d'autres.

***

Mais je m'aperçois que je m'éloigne de mon sujet, que l'enthousiasme s'empare de moi à mon insu. Revenons à ce que nous disions en dernier lieu en parlant de nos journaux.

***

Nous nous étions arrêtés en émettant l'opinion que bon plusieurs nos journaux étaient bien faits, et nullement inférieurs aux publications anglaises, tant sous le rap-

port de la rédaction, que dans le choix des matières.

On y trouve une discussion politique raisonnée et digne, une chronique soignée, une, deux colonnes et quelquefois davantage, de renseignements sur les sciences, les beaux-arts, l'histoire, l'industrie, l'agriculture, enfin de toutes ces choses qui plaisent à l'esprit, nourrissent l'intelligence et procurent au peuple une éducation pratique, morale et religieuse.

Disons-le hautement et avec fierté, nous avons des journalistes qui savent unir dans leurs écrits le sentiment du beau et de l'honnête.

Ils font usage, dans la défense des opinions politiques de leur parti, d'armes courtoises, et évitent les excès de tous genres.

La nécessité qui les oblige parfois de

combattre hardiment le mensonge, et de signaler à la vindicte publique les perturbateurs de l'ordre et des gens sans aveux, ne les entraîne pas aux déplorables trivialités personnelles, si communes à quelques-uns.

Les expressions acerbes et de mauvais goût, si contraires à l'esprit chrétien, et dont l'effet est de créer des haines et des divisions parmi le peuple, ne se rencontrent pas dans leurs écrits.

Honnêtes, ils respectent les principes et la bonne foi chez autrui. Ils savent reconnaître le mérite qu'il peut y avoir chez leurs adversaires.

L'esprit de parti ne les aveugle pas au point de représenter sans cesse, au détriment de la morale publique, comme faux ce qui est vrai, et chercher à faire croire à

leurs lecteurs des faits qu'ils savent être des mensonges et des impostures, mis au service de leur ambition et de leurs intérêts.

***

Que de malheurs sont résultés par suite de ce système de travestissement !

Qui de nous n'a pas déploré les funestes conséquences de la polémique religieuse que suscitaient naguère quelques journaux. Quoique parfaitement convaincus du contraire, pourquoi cherchaient-ils à fausser le jugement du peuple en lui représentant cette école politique de notre pays, qui s'intitule le " parti libéral ", comme étant ce même parti libéral condamné par l'Eglise ? Ils n'ignoraient pourtant pas que ces sortes de gens qui

veulent s'affranchir du joug de la religion, se recrutent dans tous les partis politiques.

Ils savaient pourtant, ces écrivains, qu'en agissant ainsi, ils créeaient des scènes scandaleuses et outrageaient le sentiment profondément religieux de notre population.

En lisant certaine feuille d'alors, vraiment on aurait pu se croire en pleine révolte religieuse, tant les esprits étaient montés, et c'est la conviction que devait indubitablement se former tout étranger visitant notre pays. Heureusement que la sagesse de notre clergé a dévoilé ces apôtres au zèle déplacé et équivoque, et mis ordre à ce déplorable état de choses.

***

Un autre abus non moins subversif aux saines idées dans lequel donnent plusieurs

de nos journalistes et politiques, est celui de condamner, invariablement et à tout jamais, quiconque change de drapeau, se fait transfuge.

Raisonnons un peu et voyons jusqu'à quel point peuvent être fondées ces accusations qui remplissent les colonnes de ces journaux d'un bout de l'année à l'autre.

Celui qui, de bonne foi, a embrassé un parti politique, soutenu de bons combats pour son triomphe, et, cependant, constatant qu'une fois ce même parti à l'œuvre ne rencontre pas les espérances qu'il promettait, croit être son devoir d'honnête homme et de bon citoyen, de s'éloigner de ceux qui trompent ainsi son attente, une fois parvenus au pouvoir, mérite-t-il l'éloge ou le blâme ?

Peut-on admettre pour un instant que tout homme doive toujours penser de la même

manière, sans avoir égard à une foule de circonstances qui peuvent influer sur ses opinions, surtout dans un pays comme le nôtre, composé d'éléments hétérogènes ? Dans le cours ordinaire de la vie, le jugement que nous portons à cinquante ans sur les choses et les événements, est-il le même que celui que nous avions formé à vingt-cinq ? Ne l'avons-nous pas au contraire modifié par une infinité de circonstances ?

Voudrait-on par hasard s'arroger un droit qui n'appartient qu'à Dieu : celui de sonder les consciences et de s'en faire les juges ?

Les conclusions de ces données sont tellement évidentes qu'il n'est pas nécessaire d'insister.

Est-il possible qu'un jeune homme plein d'enthousiasme, agissant plus sous l'influence des éléments qui l'entourent, des tra-

ditions de famille que par conviction, défende des principes qu'il reconnaîtra faux plus tard et qu'il abjurera ?

Non-seulement la chose est possible, mais elle a lieu tous les jours, dans tous les pays, et nombre d'exemples d'hommes célèbres l'attestent.

Celui qui verrait son parti commettre des fautes sans le désapprouver, sanctionner des mesures de mauvaise administration, ou qui, du moins, suivant son jugement, lui paraissent telles, par pusillanimité ou sous le vain prétexte de toujours lui être fidèle, celui-là est le malhonnête homme et mérite le blâme. C'est bien celui-là qui est infidèle à son mandat et qui trahit ses commettants, après leur avoir promis de défendre leurs intérêts.

Enfin, doit-on épuiser tout le vocabulaire

d'injures envers celui qui modifie ainsi ses opinions politiques, qui fait connaître les motifs de sa conduite avec la franchise et les convictions de l'honnête homme, surtout quand ce même homme a toujours joui d'une réputation inattaquable. Cependant, au lieu de respecter ce que l'on devrait taire, on le voue à d'éternels supplices Son caractère privé n'est pas même à l'abri de la plus basse critique.

Il est heureux que l'histoire fasse toujours justice de ces persécutions imméritées.

***

Si ces hommes politiques, qui se servent d'un tel langage envers ceux qui la veille étaient de leurs amis, montraient plus de modération et de justice, ils y gagneraient infiniment. Ils conserveraient

l'estime publique, et ne s'aliéneraient pas à tout jamais des hommes qui, hier encore, faisaient cause commune avec eux.

§ §

DE L'ADMINISTRATION ACTUELLE

" Celui qui aime sa patrie, a dit un sage, fait tous ses efforts pour qu'elle soit respectée au dehors et tranquille au dedans."

Rien de plus vraie que cette sentence, et elle semble avoir été parfaitement comprise par notre jeune et brillant homme d'état actuel, l'Honorable J. A. Chapleau.

***

Affligé des discordes qui règnaient parmi nous, et sentant l'extrême nécessité de faire disparaître cet esprit de division qui aurait infailliblement perdu notre race, il s'est mis à la tête de tous les hommes éclairés qui voulurent s'unir à lui, et inaugura la belle politique nationale dite de " conciliation."

La pensée du chef actuel de notre province était noble et d'une haute aspiration. Il voyait ses compatriotes s'acheminer vers la ruine, perdre tous les jours de leur prestige ; les diverses nationalités qui nous entourent tenir des propos railleurs au sujet de nos vaines disputes, et en profiter pour augmenter leurs richesses et leur influence : ils avaient beau jeu et faisaient très bien. Mais il n'en devait pas être toujours ainsi.

Quelqu'un, cédant à un mouvement de généreuse inspiration, survint, portant un nouveau drapeau et indiquant la voie du salut.

La vue de ce nouveau labarum, conviant à la paix et à la concorde, valut au Premier-Ministre un grand nombre d'adhérents. Tous les hommes modérés des deux partis, et aimant leur pays, répondirent à son appel. La devise, " l'union fait la force " fut adoptée ; la grande idée patriotique du chef de notre province devint celle de la nation et produisit de bons fruits.

***

Il ne prétendait pas que ses adversaires vinssent à partager ses manières de voir sur tout. Il faut et il y aura toujours une opposition sous une constitution de la nature

de celle qui nous régit. Mais ce qu'il voulait, c'était une opposition loyale et aux idées larges, une politique éclairée, la réunion de toutes les nationalités dans une pensée commune d'intérêt et d'estime, la modération et le calme si nécessaires dans la discussion des mesures législatives, sauvegarder la dignité et la morale publique.

Voilà ce qu'il désirait pour le bonheur et l'avantage de tout le monde.

***

A nous, Canadiens-Français, il voulait nous faire comprendre nos plus chers intérêts : la nécessité où nous étions de ne pas consumer en vain nos forces, et savoir, à l'exemple de nos concitoyens d'origine britannique, nous unir chaque fois qu'il s'agit de protéger un des nôtres, ou de mesures

vitales pour notre nationalité. Il voulait inspirer à chacun de nous la glorieuse ambition de contribuer à cet édifice qui s'appelle "grandeur nationale" et à l'extension de l'influence française en Amérique.

En un mot, il voulait l'ensemble et non les détails, sauver la barque avant que la tempête la réduisit en épaves, indiquer aux divers bataillons qui forment la phalange, une route commune et large où l'ennemi n'oserait l'attaquer, au lieu de suivre des sentiers isolés et dangereux dans lesquels ils s'aventuraient.

***

Son gouvernement a constamment tendu vers cette politique éclairée et de progrès, et c'est là que consiste le secret de sa force et de sa popularité.

Sous ce souffle de vie, l'industrie, l'agriculture et la colonisation ont pris un nouvel élan, et la province entière est entrée dans une ère de prospérité et de grandeur.

Le fait que l'émigration a diminué d'une moyenne de 27,000 Canadiens depuis le mois de février 1881 à février 1882, comparée aux mêmes époques des années précédentes, tel qu'il appert par les statistiques du Bureau d'Emigration à Washington, témoigne assez éloquemment, je crois, en faveur de l'administration actuelle. A quelle cause faut-il attribuer cet heureux résultat, si ce n'est à la politique nationale et pratique du gouvernement, au soin qu'il apporte au développement de l'agriculture et de l'industrie, à l'espoir, cette fois fondé, de jours meilleurs.

On n'entendra plus dire non plus que les Canadiens-Français sont inhabiles en ma-

tière d'industrie et de chemins de fer ; nous avons une voie ferrée qui prouve bel et bien le contraire.

Notre chemin de fer provincial, le *french road of the North*, comme disent les Américains, est un sujet d'orgueil pour nous et d'étonnement pour les étrangers, tant à cause de l'admirable régularité du service, du fini du matériel, que du confort dont on jouit en voyageant sur ce chemin.

Elle fait grand honneur aux Canadiens-Français chargés de son administration.[1]

1 Si les Canadiens-Français semblent être en arrière des autres nationalités sous le rapport de l'industrie, ce n'est pas faute d'intelligence et de bonne volonté, mais à cause du manque de moyens : l'instruction et l'argent, pour concourir avec une égale chance de succès dans la voie du progrès.

Ce qui nous a fait défaut jusqu'ici, c'est une école, qu'elle s'appelle " école polytechnique " ou autrement, où les hautes sciences pratiques seraient enseignées.

Un établissement de ce genre serait un des plus grands

Nous avons vu un gouvernement ami et protecteur des arts, reconnaître le mérite là où il est.

bienfaits pour notre province en ce qu'il créérait plusieurs nouvelles carrières qui ne sont maintenant que des exceptions, vu qu'il n'y a que quelques-uns parmi nous qui peuvent avoir l'avantage d'aller étudier en Europe, et devenir des spécialistes.

Alors, et alors seulement, nous aurons des artistes en peinture en sculpture et en architecture ; des chimistes, des géologues distingués qui feraient partie des diverses sociétés scientifiques de l'Amérique ; des mécaniciens et des industriels, des agriculteurs habiles et dévoués à leur noble état ; des ingénieurs, qui ignoreraient peut-être l'art de faire une version grecque ou latine, mais qui seraient capables de tracer nos chemins de fer, nos canaux, et d'en surveiller l'exécution.

Cette lacune, écrivait naguère quelqu'un, doit être comblée sous peine de "déchéance nationale." En effet, les efforts seuls ne créent pas le progrès et la richesse ; il lui faut de toute nécessité la lumière et l'application de la science, et plus celle-ci est développée, plus la production est variée et abondante. La science appliquée à l'industrie est le baromètre de la prospérité et de la force d'un pays.

—Un de mes amis me disait ces jours derniers qu'il avait un jeune frère, âgé de 20 ans, employé comme dessinateur dans une compagnie de chemin de fer de la Colombie Anglaise, à raison de $120 par mois, ses frais de voyages payés.

Il a su protéger les hommes qui, par leurs talents et leurs capacités, pouvaient ajouter de l'éclat à son époque et à son administration.

***

Non satisfait d'avoir érigé à l'intérieur le monument d'une politique nationale, modérée et pratique, gage de la prospérité de notre province, notre premier-ministre a encore concouru, en véritable homme d'état qu'il est, à lui assurer la part d'influence qu'elle doit jouir dans la Confédération.

Peines, voyages, fatigues, rien ne l'a arrêté du moment qu'il s'est agi de faire connaître au dehors notre province et d'en rehausser le prestige.

Nous l'avons tous vu à l'œuvre, et les louanges que lui décernent les étrangers

sont bien propres à flatter notre orgueil national.

Sans doute que tout grand homme qu'il puisse être, il n'est pas parfait et exempt de l'instabilité inhérente à notre nature.

Il peut se tromper dans quelques détails, errer sur les points de stratégie ou de discipline, mais soyons fiers au moins des éloges que lui accordent les étrangers, et ne lui refusons pas l'hommage de notre admiration pour ses talents, et de notre reconnaissance pour les services qu'ils nous a rendus.

Si on ne confère plus, comme au temps des Romains, le titre de " Père et Sauveur de la Patrie " à celui qui en avait bien mérité, n'allons pas bannir notre nouveau Ciceron pour le redemander plus tard. *

* Ciceron (106-43 av. J.-C.) après avoir déjoué les intrigues de Catilina, et sauvé la patrie de l'anarchie, est salué

***

Sachons, à son exemple, reconnaître le mérite et le talent chez nos adversaires de quelque opinion et origine qu'ils soient. Soyons fiers de notre nationalité : que le souvenir de notre origine nous remplisse d'une généreuse émulation qui se manifeste autrement que par des démonstrations extérieures.

Ne divisons pas nos forces et prêtons nous mutuellement secours. Ne cherchons pas, par esprit de jalousie, à dénigrer aucuns des nôtres. Sachons encourager ceux qui commencent dans la vie, et être bienveillants à leur égard.

du titre de " Père de la patrie ". La jalousie de ses concitoyens l'ayant fait peu après condamner à l'exil, il fut rappelé au bout d'un an, tant son concours était nécessaire au maintien de l'ordre dans la République.

Ne prenons ombrage des succès de nos compatriotes, et lorsqu'ils se distinguent dans les arts ou n'importe quel état, et contribuent à l'honneur de notre pays, si leurs moyens de fortune leur procurent une condition indépendante, contentons-nous de les admirer et d'en dire du bien. Mais si vous rencontrez le talent pauvre, timide, aux prises avec les difficultés de la vie, venez sans retard à son secours, vous qui le pouvez, pendant que brille encore dans son âge une lueur d'espérance, et ne négligez aucuns moyens de le faire arriver.

La nation vous en sera reconnaissante, et, celui que vous aurez ainsi protégé, associant votre gloire à la sienne, transmettra peut-être votre nom à l'admiration de la postérité.

§ § §

AFFAIRES FRANÇAISES.

Une grande gloire de l'administration actuelle pour les temps à venir, ce sera d'avoir secondé les efforts des hommes patriotiques qui cherchaient depuis longtemps à faire connaître notre pays à la France.

M. Chapleau a favorisé, par son prestige de représentant de notre province, la reprise de relations avec notre ancienne mère-patrie, interrompues depuis plus d'un siècle,

et cette démarche de sa part n'a pas peu contribué à la popularité de son gouvernement.

***

Nulle part, parmi les enfants éloignés de la France, on ne conserve le souvenir et le sentiment français aussi fidèlement qu'au Canada.

Le Français n'aime pas à émigrer : cela est reconnu. Il trouve dans son propre pays toute la gloire et le bonheur qui conviennent à un aussi grand peuple. Aussi, celui qui est né Français sur un sol autre que celui de la mère-patrie, n'oublie jamais son origine. Des fibres de son cœur qui tressaillent aux douces émotions, celle qui bat au souvenir du vieux pays de ses pères l'enivre et le charme davantage.

Parcourez nos campagnes et faites parler les anciens, qui ont peut-être eux-mêmes entendu raconter les événements précédant la fin du siècle dernier. Voyez, leur physionomie s'anime, leur voix s'attendrit à la pensée du bon vieux temps ; leurs regards, tournés du côté de la France, interrogent l'espace, comme pour rappeler quelque lointain souvenir ou dire un dernier adieu à tout ce qui fut autrefois.

***

Du moment que la cession du Canada à l'Angleterre fut un fait accompli, le Canadien-Français, avec ce courage et cette droiture d'esprit qui le distinguent, a su conserver le caractère de sa nationalité et les prérogatives qui s'y rattachent et se montrer en même temps fidèle et dévoué à l'Angleterre.

1775 et 1812 rappellent des épisodes de grande bravoure et d'une haute loyauté de notre part, et c'est ce qui nous a aidé sans doute à conquérir cette belle et unique constitution qui nous régit, car aucun pays de l'univers ne jouit d'une liberté mieux entendue et plus complète que celle que nous possédons. *

D'ailleurs, l'Angleterre ne prend point ombrage de ce culte que nous vouons pour tout ce qui est français. Les discordes nées aux siècles passés, ont depuis longtemps disparu et n'ont plus leur raison d'être. L'Angleterre et la France se sont données la main pour marcher dans la voie du progrès et de la plus parfaite entente.

Ecoutez ce qu'elle nous faisait dire par

* Alfred le Grand, dans son testament, dit que les Anglais doivent être libres comme leurs pensées.

un de ses hommes les plus éminents, et qui a été en même temps une des gloires du Canada, lord Dufferin : " Mon souhait le " plus ardent pour la province de Québec, " a toujours été de voir ses habitants fran- " çais jouer, au Canada, le rôle que la " France a si noblement rempli en Europe. " Biffez de l'histoire de ce continent les an- " nales des Français, enlevez à sa civilisa- " tion l'œuvre de la France, et vous verrez " un vide immense."

***

Lorsque je parle de sentiment français et de l'approbation manifestée lors des ouvertures de la France à notre égard, sans doute que je me place au point de vue de la nation, et non de l'individu, car il y eut de ces derniers parmi nous qui virent d'un œil jaloux l'attitude bienveillante du gou-

vernement en cette circonstance, et qui, au lieu de venir en aide à nos compatriotes, cherchèrent à prévenir les esprits et le public français, et faire avorter, les efforts des hommes de bonne volonté des deux pays.

Ces sortes de fâcheuses contrariétés sont communes, paraît-il, à tous les temps et chez tous les peuples. Toujours il a fallu que la vérité luttât avec le mensonge, que le succès couronnât l'effort.

***

Je m'explique.

Plusieurs de nos capitalistes, voyant tous les avantages que notre pays pourrait retirer en nouant des relations commerciales avec la France, entreprirent, ces dernières années, secondés par son digne et sympathique représentant d'alors, M. le Consul-

Général, Albert Lefaivre, de doter notre pays de plusieurs institutions commerciales et financières françaises.

La création de fortes et puissantes compagnies pour exploiter les richesses de notre sol ; le prélèvement de fonds pour la construction de quelques-uns de nos chemins de fer, l'établissement, si propre à activer le commerce entre les deux pays, d'une ligne de vapeurs français qui visiteraient notre port, celui du Crédit Foncier Franco-Canadien, du Crédit Mobilier, de l'Union Sucrière pour la culture et la fabrication du sucre de betteraves, l'achat et la colonisation de certains de nos cantons par de riches agriculteurs français, et plusieurs autres institutions de ce genre, furent autant de projets qui occupèrent leur attention.

Quelques-unes de ces institutions sont

déjà menées à bonne fin, et d'autres en voie de réussite.

Inutile de dire qu'elles ont toutes été conduites par des particuliers. Quiconque a suivi les événements avec impartialité en est convaincu.

Le fait, néanmoins, d'avoir encouragé cet esprit d'initiative, rapportait une certaine gloire au gouvernement. Il acquérait un nouveau titre à la reconnaissance de notre population, car si ces diverses entreprises réussissaient, c'était autant de richesses et de bien-être apportés au milieu de nous, et dont tout le monde indistinctement aurait profité.

C'était tout un nouvel avenir pour nous. Nous allions nous enrichir au moyen de l'or que la France voulait bien nous avancer. Nous allions pouvoir arrêter, au moins en

partie, cette malheureuse émigration qui nous décime. Notre population, au lieu d'aller chercher le bien-être aux Etats-Unis, exposée souvent à subir les dernières avanies sur cette même terre où nos aïeux régnaient et faisaient la loi au nom de la France, l'aurait trouvé ici, à sa porte. *

***

Sur ces entrefaites est survenue une terrible calamité. Une crise financière des plus désastreuses a tout à coup éclaté en France. Un nombre incalculable de fa-

* Primitivement, les possessions françaises dans l'Amérique comprenaient tout ce qui forme aujourd'hui l'Amérique Britannique et toute la vallée baignée par le Missouri et le Mississippi, c'est-à-dire les quatre cinquièmes, au moins, des Etats-Unis actuels, formant un territoire d'environ 400,000 lieues carrées. L'Angleterre ne possédait que la lisière située entre les monts Alleghanys et l'Atlantique, appelée " Nouvelle Angleterre."

milles et de riches capitalistes se sont vus entrainés vers la ruine. Nombre de sociétés financières et industrielles ont éprouvé un échec dont quelques-unes ne se relèveront peut-être jamais.

Les négociations entamées entre les hommes d'affaires des deux pays ont dû forcément être ajournées à un temps plus propice.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien, qui opérait à peine depuis quelques mois, et qui avait placé en prêts le montant d'un million et quart de piastres, d'abord mis à sa disposition, tant les affaires avaient été florissantes, a dû ralentir ses opérations pour un moment, afin de permettre aux administrateurs parisiens de se procurer de nouveaux fonds ; c'est-à-dire qu'ils sont obligés d'attendre que cette crise soit

passée, et à ce que le marché monétaire revienne à son état normal.

***

Voilà des faits de notoriété publique, que tout le monde a pu voir et comprendre.

Cependant, le croiriez-vous, il y eut des esprits chagrins qui, aux abois de ne pouvoir reprocher au gouvernement aucune accusation sérieuse dans le domaine proprement dit de la politique, voulurent donner le change aux choses, et faire de la politique avec le commerce.

Ils se rabattirent sur ces diverses institutions commerciales, et voulurent voir en elles, en dépit du bon sens, des engins électoraux mis entre les mains du gouvernement.

(Voyez l'*Electeur* depuis qu'il s'est agi

de ces négociations à venir jusqu'aujourd'hui.)

Eh bien oui ! voilà pourtant ce qui avait lieu, tandis qu'il était même absurde de songer pour un instant que de semblables aberrations fussent possibles.

***

Si le gouvernement avait eu sa part de mérite pour avoir favorisé l'introduction parmi nous de capitaux français, était-ce une raison pour qu'un seul Canadien-Français, sous le futile prétexte de vouloir servir son parti et l'approcher du pouvoir, cherchât à empêcher la réalisation de nos espérances ?

Puisqu'il ne voulait pas contribuer à l'œuvre commune de faire connaître avantageusement notre pays à l'étranger, au moins,

aurait-il dû, par respect pour sa propre dignité, garder une abstention complète, et ne pas lancer des accusations aussi déloyales qu'inexplicables.

***

Lorsqu'à différentes reprises, le gouvernement fédéral envoyait un représentant en Angleterre pour protéger nos intérêts, pour y faire connaître les richesses de notre sol, a-t-on jamais vu un journal anglais accuser une seule fois le gouvernement de vouloir *tromper* le peuple, de chercher à *escamoter* des élections au moyen de ces manœuvres pleines de perfidies, au moyen de telles *prodigieuses blagues*, pardonnez-moi la triviale expression, elle n'est pas de moi, mais de l'*Electeur* parlant de l'attitude de notre gouvernement vis-à-vis de la France.

Non, mille fois non, le gros bon sens anglais répugnait à ces sortes d'accusations; aucun écrivain n'aurait voulu se servir de telles armes pour nuire à un gouvernement.

Aussi, que remarque-t-on ? Pourquoi les provinces anglaises en général sont-elles aujourd'hui si prospères ? Pourquoi la province d'Ontario est-elle sillonnée de chemins de fer ? Pourquoi garde-t-elle sa population et que des industries surgissent partout comme par enchantement ? Pourquoi les Anglais ont ils accaparé presque tout le haut commerce de notre province ?

C'est que ceux-ci, avec le sens pratique et l'intelligence qui les distinguent, ont su attirer chez eux les capitaux de la mère-patrie ! C'est que la bonne volonté de tout un peuple a secondé les efforts de ceux qui pouvaient lui venir en aide, et que de nom-

breuses compagnies financières se sont formées pour construire ses chemins de fer ; c'est que depuis longtemps Ontario possédait des sociétés de prêts anglaises qui venaient au secours des cultivateurs et du petit comme du grand commerce !

L'argent que l'Angleterre a versé au milieu de ses colonies se chiffre par des millions et des millions de louis sterlings.

***

Quel contraste avec les individus qui cherchent chez nous à déprécier notre marché à l'étranger, et qui profitent de toutes les circonstances pour nuire aux entreprises du même genre avec la France ! !

Encore une fois, je ne parle pas ici de la nation. Au contraire, nous avons été heureux de constater l'empressement avec le-

quel les Canadiens-Français ont accueilli les avances de la mère-patrie de nous venir en aide avec ses capitaux, de nous donner, comme on dit généralement, un coup d'épaule dans la direction du progrès et du bien-être.

Mais il est bien pénible en même temps d'entendre des voix discordantes au milieu de ce concert d'approbation.

Enfin, disons-le, il est humiliant de voir, parmi nous, un journal chercher à nous déprécier, inspirer de la méfiance envers ceux qui nous veulent du bien et entraver les efforts de nos capitalistes.

***

Peut-être que je veux une trop grande perfection humaine, que j'exige des choses impossibles.

Quel est celui, me direz-vous, qui a jamais réuni tous les suffrages, quelque bien intentionné qu'il fut ? Qui a jamais réussi à aplanir complétement toutes les difficultés chaque fois qu'il s'est agi d'une grande œuvre ?

N'est-ce pas une loi invariable de la nature que des obstacles naissent sans cesse dans l'accomplissement du bien ? Oui, cela a lieu, ne serait-ce que pour tenir en haleine les bons ouvriers. Mais la bonne foi et la plus admirable longanimité se révoltent malgré soi de cette manie de travestir les choses et de représenter sous un faux jour les démarches si louables de nos concitoyens, et cela dans le misérable but de mettre de la politique où il n'y en a seulement pas l'ombre ; d'accuser à tort et à travers le gouvernement de se servir de ces institutions commerciales comme autant

d'engins politiques. Est-ce le gouvernement ou un particulier, un de ces hommes courageux et entreprenants parmi ceux qui cherchaient à établir des relations commerciales entre le Canada et la France, qui publiait, il y a près de deux ans, un travail expliquant le fonctionnement du Crédit Foncier, et tendant à disposer favorablement le public envers ceux qui voulaient bien nous montrer de la sympathie, et nous prêter le secours de leur argent ! [1]

***

Il ne faut pas s'arrêter à de telles considérations, me direz-vous encore ; trait[illegible]s comme le méritent ceux qui [illegible]sent dé-loyalement.

1 " Les Institutions de Crédit Foncier, " d'abord publiées dans le *Canadien* et ensuite en brochure, le 30 novembre 1880, par L. N. Carrier.

Je serais d'accord avec vous si de tels écrits n'étaient pas exposés à tomber sous les yeux des étrangers.

Voilà le malheur. Si ces sortes de scandales restaient un secret de famille, nous serions les premiers à hausser les épaules et à passer outre. Nous connaissons ux qui s'en rendent coupables. Mais en est-il de même à l'étranger, et n'est-il vraisemblable qu'ils peuvent nous faire un grand tort, au moins pour un temps.

***

Vous allez peut-être penser, lecteur, que j'exagère ; qu'il n'est pas possible que nous ayons au milieu de nous des gens aussi dépourvus de patriotisme.

Afin d'ôter tout soupçon de votre esprit, je vous refère, entre plusieurs articles de

cette feuille, l'*Electeur*, à celui qui a paru le 3 mars dernier, et je vous assure d'avance que vous trouverez qu'au lieu dexagérer, je suis loin de peindre la vérité telle qu'elle est.

Après avoir frappé à grands coups d'épée, comme un nouveau Don Quichotte, sur un épouvantable fantôme qu'il appelle la " politique française," c'est-à-dire l'introduction des capitaux français dans notre pays, vous lirez, si le cœur vous en dit, des passages comme les suivants :

" D'abord le Crédit Foncier qui devait procurer " des avantages si considérables à la classe agricole, " a suspendu ses opérations. M. Beaudet, son gérant " ici, est dans le moment à Paris, et M. L. N. Carrier " part ces jours-ci pour l'y rejoindre. Evidemment " dans quelques mois, cette socité sera en liquidation."

Et un peu plus loin :

" Ce qui est regrettable, outre la disparation du " Crédit Foncier et de l'Union Sucrière qui pouvaient " contribuer largement au développement de notre " province, c'est que M. Chapleau a perdu pour longtemps le crédit de notre province sur le marché monétaire français. C'est un échec fatal pour nous, " qui ne manquera pas de donner un coup terrible à notre race, "

il termine par l'élucubration suivante :

" Le peuple n'a pas voulu comprendre, il s'est
" laissé tromper (pour ne pas se laisser tromper il
" aurait dû refuser tout de suite l'or de de la France)
" nous le regrettons dans l'intérêt du pays, mais il
" est trop tard. Il ne lui reste qu'une ressource, s'il
" ne veut pas échapper à l'émigration, c'est de tirer
" sa bourse, de la remplir de ses économies, et de payer
" les extravagances du régime conservateur "

Dans un article publié le 23 du même mois, il y a encore ce qui suit :

" Et ceux qui ont cru pendant quelque temps à
" cette blague (le Crédit Foncier) doivent regretter
" aujourd'hui une foule de choses qu'ils ont dites
" alors pour appuyer cette institution et que les évé-
" nements actuels rendent ridicules. "

Ah ! le prophète de malheur !

Il éprouverait sans doute une amère satisfaction si le Crédit Foncier " qui devait être le point de départ de nouvelles relations étroites et suivies entre le Canada et l'ancienne mère-patrie " disparaissait d'au milieu de nous, nous laissant la risée des étrangers qui nous entourent. Il profite des désastres de la mère-patrie pour l'injurier. Il caresse l'idée qu'un échec insurmontable va enlever nos plus légitimes espérances. Il va s'en donner à cœur-joie et faire de la

politique de son goût, et il ne serait pas étonnant, si, quelque bon jour, il accusait le gouvernement d'avoir été la cause de cette calamité nationale en France.

***

Il serait bien plus sage pour l'*Electeur* d'en prendre son parti et se faire de suite à l'idée de voir s'implanter au milieu de nous de nouveaux éléments de prospérité et d egrandeur nationale.

Espérons-le, malgré les embarras amenés par des circonstances malheureuses et imprévues, le Crédit-Foncier, pas plus que les autres institutions déjà établies ou en voie de formation, ne nous sera enlevé.

Ce n'est que matière de temps et de patience. Nous ne retomberons plus dans l'isolement où nous étions à venir jusqu'à ces dernières années. Vous aurez beau souffler la discorde et la méfiance, vous n'empêcherez pas les choses d'arriver à bon point, et tant que le gouvernement n'aura

pas d'ennemi plus redoutable que l'*Electeur*, il pourra longtemps reposer sur ses lauriers. [1]

Quant au Crédit Foncier, si c'était une

1. De tous les avantages pécuniaires qui se rattachent au Crédit Foncier, il est bon de constater en passant combien cette institution est propre à faire naître l'économie domestique parmi la classe rurale, en ce que, de sa nature, elle combat la routine et rend soigneux et prévoyants les emprunteurs, vu l'intérêt régulier qu'il leur faut payer tous les six mois.

Il est bien établi aujourd'hui que le Crédit Foncier a fourni sa quote-part au bien-être général du pays.

—Parmi les causes qui, dans tous les pays, ont toujours paralysé les progrès de l'agriculture, il en est une que l'on s'est généralement accordé à reconnaître, c'est le manque d'argent, ou plutôt c'est l'insuffisance du crédit dont elle jouit pour se procurer les capitaux indispensables à ses besoins les plus urgents.

Sans le crédit, en effet, c'est en vain que la science découvre chaque jour de nouveaux éléments de fertilisation destinés à combattre l'épuisement de la terre, c'est en vain que la mécanique invente des engins qui suppléent au défaut de bras et accélèrent la rapidité du travail ; l'agriculteur ne peut profiter des avantages que lui offrent ces moyens d'accroître sa production et de diminuer ses frais. Sans le crédit, il ne peut, le plus souvent, après sa récolte, attendre un moment favorable pour la livrer au commerce. Pour payer les frais de sa culture et subvenir au besoin de sa famille, il est obligé, s'il ne veut pas se mettre à la merci d'un usurier des campagnes, de se défaire de sa marchandise en temps inopportun ; et c'est ainsi qu'à certaines époques de l'année, l'encombrement des céréales sur les marchés devient une cause

***

machine politique comme l'affirme cette feuille, il serait pour le moins bien étrange que le gouvernement n'eût pas exercé son patronage là comme ailleurs, et que plusieurs officiers de cette institution soient connus comme appartenant au parti libéral.

Qu'il prête à 3, 6, ou 8 pour cent, vous

bien connue de l'avilissement du cours. La conséquence fatale de cet état de choses, c'est que les années d'abondance elles-mêmes ne donnent point au cultivateur les moyens de réparer les pertes que lui occasionnent les années de disette, ainsi que les fléaux les accidents et maladies épizootiques qui frappent si souvent ses bestiaux et ses récoltes.

L'utilité de donner du crédit à l'agriculture est donc incontestable, au point de vue de l'intérêt public, auquel il est lié intimement. Mettre aux mains de l'agriculteur les moyens d'acheter, en temps opportun et au meilleur marché possible, des outils, des bestiaux et des engrais, de pratiquer sur la terre qu'il cultive des travaux d'agriculture, de choisir le meilleur moment pour l'écoulement de ses produits, c'est non-seulement contribuer à son bonheur ou conjurer à sa ruine, mais c'est atténuer les effets des grandes calamités publiques et alimenter les sources de la prospérité du pays.

Tous les pays d'Europe ont cherché par l'institution de banques spéciales, ou de sociétés mutuelles de venir en aide à l'agriculture en la dotant des mêmes moyens de crédits ouverts au commerce et à l'industrie.—*Le Moniteur.*

n'avez rien à y voir M. l'écrivain de l'*Electeur*. Ce n'est pas vous qui l'avez créé et qui fournissez les fonds. Mais puisque vous n'aimez pas le Crédit-Foncier, si vous trouvez qu'il nuit à vos intérêts, n'essayez donc pas à en éloigner ceux qui pensent autrement que vous, et qui n'ont pas le bonheur d'avoir une bourse bien garnie.

N'essayez donc pas à battre en brèche les efforts de ceux qui travaillent à la prospérité du pays et au bien-être du peuple.

***

Ayez donc plutôt, dans l'intérêt même de votre parti, un peu plus de bonne foi. Ne vous apercevez-vous pas que vos sorties intempestives au sujet des affaires françaises sont de nature à décourager une foule d'honnêtes gens du parti libéral ! Ne comprenez-vous donc pas que vous vous aliénez ainsi des amis dévoués ! Enfin, n'y êtes-vous pas peut-être pour beaucoup dans le fait qu'un si grand nombre de vos partisans ont abandonné une cause que vous

compromettiez et se sont ralliés au gouvernement conservateur. [1]

Au lieu de ferrailler à droite et à gauche sans tactique, présentez-vous devant l'ennemi avec un bon drapeau et des armes de bon aloi. Ayez un programme politique défini, et défendez-en les principes avec franchise, calme et intelligence, alors vous verrez le parti libéral reprendre quelque vigueur. Ceux qui liront votre journal pourront croire à quelque chose, et vos adversaires, tout en ne partageant pas vos idées, les respecteront en vous.

Ah! tenez, encore une phrase et finissons-en.

Avant que le temps, ce juge patient et équitable, attribue à chacun le mérite de ses œuvres, il est du devoir de la chronique d'exposer un instant aux yeux de la foule, la véritable figure de ceux qui voudraient l'abuser. E. N.

1 Les dernières élections provinciales ont donné une majorité de 42 voix au gouvernement, c'est-à-dire que sur 65 députés, et y avait 52 conservateurs et 13 libéraux.

gouver-

gauche
nt l'en-
rmes de
que dé-
ec fran-
s verrez
vigueur.
ourront
rsaires,
ées, les

t finis-

tient et
rite de
chroni-
t de la
ui vou-
E. N.

donné une
re que sur
éraux.